

PROVINCE DE QUÉBEC

37^e LÉGISLATURE

1^{re} SESSION

QUÉBEC, LE 1^{er} NOVEMBRE 2004

CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

Québec, le 1^{er} novembre 2004

Aujourd'hui, à quinze heures deux minutes, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner le projet de loi suivant :

n^o 54 Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.